

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/49
1^{er} décembre 1999

(99-5269)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

PARAGUAY

Déclaration de M. Guillermo Gaballero Vargas, Ministre, Conseiller économique du Président de la République

La délégation paraguayenne tient à vous féliciter d'avoir été élue Présidente de la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce et à remercier le gouvernement des États-Unis et la ville de Seattle pour leur hospitalité.

La délégation paraguayenne attend beaucoup de la Conférence ministérielle, d'une importance cruciale pour l'avenir du commerce mondial et pour le développement économique de nos pays et le bien-être de leurs habitants. L'histoire a montré que les cycles de négociations commerciales multilatérales successifs du GATT/de l'OMC ont été des jalons fondamentaux de l'évolution des relations commerciales de tous les pays du monde et, partant, de la transformation du mode de vie de tous. C'est avec juste raison que l'on considère que la mise en œuvre des résultats du Cycle d'Uruguay a joué un rôle décisif dans l'engagement de la mondialisation de l'économie, phénomène qui a des incidences sur la vie de la majorité des habitants de la planète.

La délégation paraguayenne tient à dire qu'elle est très inquiète de voir que, si l'on considère le commerce mondial et l'économie mondiale, le tableau ne correspond pas du tout à ce qui avait été élaboré à Marrakech et ce que l'on attendait des accords du dernier cycle de négociations. Les principaux partenaires commerciaux Membres de l'OMC ont utilisé à leur profit les plus modestes concessions que nous avons, nous pays en développement, consenties au prix d'énormes sacrifices mais animés d'un grand espoir. Or, ils ne nous ont pas permis, en contrepartie, d'accéder à leurs marchés pour stimuler le développement de nos économies, se bornant à respecter formellement leurs engagements quand ils n'en annulaient pas les effets en instituant de nouveaux obstacles non prévus à l'accès de nos produits à leurs marchés. Notre grande inquiétude est de nous retrouver, à la fin des négociations en vue d'un nouveau cycle, dans une situation qui n'aurait pas évolué par rapport à aujourd'hui, si ce n'est pour le pire. Serait-ce là le destin du Cycle du millénaire que nous tentons de lancer aujourd'hui.

Le Paraguay est une démocratie qui s'est renforcée ces dernières années, dans le respect des droits de l'homme et de toutes les libertés. La liberté des échanges est totale, de même que la liberté de rapatrier les capitaux et les bénéfices; il n'y a pas de commissions de change ni de système de contingents ou de régimes de licences à l'importation, pas de limitations à l'exportation des matières premières, pas d'obstacles de quelque ordre que ce soit au commerce et pas de subventions à l'exportation.

Le Paraguay s'est efforcé de favoriser le développement des échanges en adhérant au Marché commun du Sud, témoignant ainsi de son attachement aux principes ci-après: application de droits de douane peu élevés, élimination des restrictions non tarifaires et d'une manière générale facilitation du commerce avec tous les pays du monde. Pour prix de ses efforts, il a vu ses marchés traditionnels en dehors du MERCOSUR se fermer peu à peu par suite d'exigences nouvelles et plus strictes, au point

que 60 pour cent de ses exportations sont aujourd'hui destinées aux marchés des autres membres de l'union douanière. Le système généralisé de préférences a perdu son utilité en tant que moyen de développer les exportations de produits non traditionnels. Malgré les promesses qui nous avaient été faites, nous n'avons pas, en échange de concessions effectives dans le cadre des négociations d'accession au GATT et malgré les efforts acharnés du gouvernement, obtenu les contingents que nous demandions pour des découpes spéciales de viande. À quoi sert la libéralisation du commerce si les pays en développement sont les seuls à la mettre en œuvre et que les pays développés bloquent l'accès de nos produits à leurs marchés?

L'économie du Paraguay repose sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière. La moitié de la population travaille dans ces secteurs, dont la production représente 85,5 pour cent de nos exportations. Le Paraguay exige à juste titre, comme les autres pays membres du Groupe de Cairns, la suppression totale des subventions à l'exportation et l'interdiction de les rétablir à l'avenir, de même que l'application de règles strictes à toutes les mesures qui faussent les échanges internationaux de produits agricoles. Il aspire, c'est un intérêt légitime et raisonnable, à ce que les produits agricoles reçoivent le même traitement que les articles manufacturés, qui sont des articles qu'il ne produit pas mais qu'il importe. Il rejette catégoriquement les nouvelles idées avancées pour tenter de justifier le maintien du statu quo en ce qui concerne le commerce mondial des produits agricoles, comme la multifonctionnalité de l'agriculture, le principe de précaution, la sécurité alimentaire, le traitement des animaux, etc. Faut-il sacrifier des millions d'agriculteurs du monde en développement dans l'intérêt d'un petit nombre de paysans riches de pays industrialisés? L'esthétique du paysage rural peut être invoquée par un tout petit nombre de pays pour justifier l'abandon des cultures et l'entassement de populations rurales dans des zones de pauvreté à la périphérie des villes, dans des dizaines d'autres pays? Les animaux méritent-ils d'être mieux traités que les hommes? Faut-il que nos citoyens souffrent de la faim pour garantir la sécurité alimentaire des pays développés?

Le Paraguay estime qu'en ce qui concerne le processus de libéralisation des échanges de produits agricoles, l'application de l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay est un début, pas une fin. Le programme de réforme, lancé de manière timide et hésitante, doit être poursuivi au-delà de la période de mise en œuvre qui est à la fin de l'an 2000. Le nouveau cycle de négociations que nous allons lancer doit conduire à un approfondissement substantiel de ce processus de sorte qu'à la fin de la période de mise en œuvre les produits agricoles et les articles manufacturés soient assujettis aux mêmes règles et bénéficient des mêmes exceptions. C'est une question de justice, justice que les pays pauvres se sont vu refuser bien longtemps.

Pour arriver à l'équité, le traitement différencié et plus favorable en faveur des pays en développement doit se traduire par des mesures concrètes, susceptibles d'être vérifiées et évaluées en termes quantitatifs. On parle beaucoup du traitement différencié et plus favorable en faveur des pays en développement mais un coup d'œil sur les faits montre que jusqu'ici les seuls pays qui ont bénéficié d'un traitement plus favorable sont les pays industrialisés, puisque le système de commerce multilatéral leur a permis de soustraire à ses règles les produits agricoles et les textiles et de concevoir les règles à leur convenance pour pouvoir développer leur économie. Étant donné l'échec des mesures adoptées en faveur de nos pays dans le cadre du Cycle d'Uruguay, le Cycle du millénaire devra chercher d'autres moyens de nous permettre de disposer de mécanismes effectifs et efficaces pour que nous puissions tirer profit de notre participation au commerce mondial, en soutenant nos efforts sur le plan interne.

Le Paraguay est disposé à apporter une fois de plus sa contribution à cet exercice complexe qu'est un cycle de négociations de l'OMC. Il analysera cependant avec beaucoup de soin le mandat des négociations et leur mise en œuvre et en évaluera les résultats sachant qu'il ne saurait être question de se contenter de demi-mesures, afin de s'assurer que le renforcement de la mondialisation n'apporte pas des avantages aux seuls pays riches, avec des inégalités accrues pour les pays pauvres.
